

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire recrute :

Un.e chargé.e de mission « Gestion de sites naturels »

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire est une association de type « loi 1901 » créée le 17 décembre 2014. Membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, il a pour objet principal la préservation de la nature, de la biodiversité dans ses différentes composantes et des paysages dans la région des Pays de la Loire, en particulier par des actions de mise en réseau et de conseil auprès des acteurs, de maîtrise d'usage ou foncière de sites d'intérêt patrimonial, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel, d'amélioration des connaissances. Il est agréé au titre des articles L. 414-11 et L. 141-1 du Code de l'environnement par l'Etat et la Région.

Dans son Plan d'actions quinquennal 2022-2026, le Conservatoire d'espaces naturels s'est donné notamment pour objectifs :

- De protéger et gérer 1000 hectares de nature en Pays de la Loire,
- D'accompagner les collectivités, les agriculteurs et les entreprises dans la protection et la gestion pérennes d'au moins 10 000 hectares d'espaces naturels.

Avec l'accroissement de l'activité du Conservatoire, des besoins voient le jour ou augmentent notamment en matière de :

- Gestion d'espaces naturels sous maîtrise foncière ou d'usage du Conservatoire d'espaces naturels, notamment en Maine-et-Loire ;
- Accompagnement des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de projets de territoire visant la conservation des espaces naturels et de la biodiversité, notamment en matière de gestion d'espaces naturels publics.
- Conseil et accompagnement des acteurs locaux dans la prise en compte des problématiques d'invasion biologique et de renaturation d'espaces naturels, en cohérence avec la charte régionale sur les espèces exotiques envahissantes.

Objectifs-missions

Sous l'autorité du responsable départemental Maine-et-Loire, il.elle assure :

- La **coordination de la gestion de sites naturels placés sous maîtrise foncière ou d'usage du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire** :
 - o élaboration de plans de gestion de sites naturels,
 - o mise en œuvre en tout ou partie de ces plans de gestion : diagnostics, études et suivis naturalistes, lancement et suivis de travaux de restauration/gestion, établissement/suivi de baux avec les usagers (agriculteurs, chasseurs, etc), accueil du public (animation, sensibilisation), développement et suivi des relations partenariales avec les acteurs locaux (collectivités locales, usagers, associations, etc),
 - o suivi des partenariats financiers liés à la gestion des sites.
- La **mise en œuvre de projets de territoire visant la conservation des espaces naturels et de la biodiversité, notamment en matière de gestion d'espaces naturels publics**. Dans le cadre de conventions pluri-annuelle passées entre le Conservatoire d'espaces naturels et des collectivités locales (Département, communes, intercommunalités, syndicats de bassin versant, etc.) et/ou en déclinaison de programmes régionaux d'actions (tourbières, coteaux, papillons de jour, etc.) et en fonction du contenu de ces partenariats, l'action pourra à titre d'exemple porter sur :
 - o La réalisation de diagnostics écologiques,
 - o L'élaboration de plans de gestion de sites naturels,
 - o La mise en œuvre en tout ou partie de ces plans de gestion : études et suivis naturalistes, lancement et suivis de travaux de restauration/gestion, établissement/suivi de baux avec les usagers (agriculteurs, chasseurs, etc), accueil du public, développement et suivi des relations partenariales avec les acteurs locaux (collectivités locales, usagers, associations, PNR, etc),
 - o Eventuellement, la participation ou la coordination de la réalisation d'Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale,
 - o Le suivi des partenariats et de la gouvernance associée.
- En lien avec la responsable programme, Le **conseil et l'accompagnement des acteurs locaux dans la prise en compte des dynamiques d'invasions biologiques** en cohérence avec les objectifs et modalités d'intervention de la Charte régionale sur les espèces exotiques envahissantes (diagnostics, analyse de risques, formulation de préconisations et appui à la mise en œuvre).

Profil

Formation

- **Bac +4 ou +5 en écologie, gestion des espaces naturels, conservation de la biodiversité** ou formation équivalente

Expérience souhaitée

- Au moins 3 ans d'expérience dans l'élaboration ou la mise en œuvre de documents de gestion de sites naturels

Expériences et savoir-faire recherchés

- **Expérience et compétence avérées en matière de gestion d'espaces naturels,**
- Connaissance de la réglementation liée aux espaces naturels,
- **Des compétences naturalistes avancées sur un ou des groupes régulièrement suivis et étudiés par le Conservatoire,** notamment Flore & habitats, Oiseaux, Reptiles & amphibiens, Chiroptères, Rhopalocères, Odonates, Orthoptères, autres invertébrés,
- Connaissance des problématiques liées aux invasions biologiques,
- **Maîtrise des outils Bureautique (Pack Office) et de Qgis,**
- La connaissance des outils collaboratifs (Teams notamment) et métiers (Géonature, bases de données biodiversité et environnement) serait un plus.

Capacités et savoir-être attendus

- Méthode, autonomie, initiative, anticipation, réactivité,
- Respect des procédures et délais,
- Sens du dialogue et de la concertation,
- Esprit de synthèse.

Connaissances obligatoires

- Connaissance des politiques publiques et outils de conservation de la biodiversité : Natura 2000, politique des Réserves naturelles, des Espaces naturels sensibles, de la Stratégie nationale des aires protégées, ENS, etc.
- Connaissance de la méthodologie d'élaboration des documents de gestion de sites naturels (notamment CT 88),
- Idéalement, des connaissances sur les enjeux de conservation, le statut des espèces et des habitats naturels des Pays de la Loire,
- Connaissances en matière de droit de l'environnement et de réglementation applicable,
- Eventuellement, des connaissances sur le foncier et le réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

Localisation du poste : Angers (7 rue Pierre Gaubert). Déplacements possibles dans la région des Pays de la Loire, principalement en Maine-et-Loire, ponctuellement ailleurs en France.

Entretiens prévus : le **16 septembre 2025**

Prise de fonction : poste à pourvoir à partir du 15 novembre 2025

Contrat : CDI

Rémunération : Groupe F de la convention collective ECLAT – base 360 points valeur V1 (7,15 € bruts/point au 01/01/2025) + prise en compte expérience et ancienneté selon profil. Mutuelle employeur, tickets restaurant, chèque cadeau de Noël, sixième semaine de congés payés, RTT (23 jours), CET.

Permis B indispensable

Candidatures (CV et lettre de motivation avec nom et prénom dans le titre des fichiers pdf) à adresser avant le 2 septembre 2025 par courriel avec pour objet « Candidature-2025-Chargé.e-de-mission-49 »

Contact : Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Arnaud COCHARD

Responsable départemental Maine-et-Loire

07 68 67 03 07

Courriel : a.cochard@cenpaysdelaloire.fr